

ATTESTATION SCOLAIRE 2020/2021

Etablissement scolaire

Nom et prénom de l'élève

**LYCEE CHARLES PEGUY
3 RUE DE LA SEVRE
44190 GORGES**

Référence : 04014301G4005

MONTANTS GARANTIS ET FRANCHISES

Montants indexés suivant l'évolution de l'indice AGIRC = 0,435 au 01/04/2018
(sauf particularités^①)

1. GARANTIES	2. PRESTATION	MONTANTS DE GARANTIE par sinistre	FRANCHISES
--------------	---------------	-----------------------------------	------------

ACCIDENTS CORPORELS DES ELEVES SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE: option 2

Décès	• Capital	6 604 €	Sans franchise
Invalidité	• Capital	176 172 €	Franchise relative de 10%
Frais de recherche	• Frais engagés	4 600 €^①	Sans franchise
Frais de soins	• Frais médicaux, paramédicaux, pharmaceutiques, hospitalisation • Transport [Ⓣ]	Frais réels restant à charge	Sans franchise
	• Prothèses dentaires • Appareils d'orthodontie • Prothèses optiques • Prothèses auditives	410 € 410 € 141 € 838 €	Sans franchise
Frais de remise à niveau scolaire	• Frais engagés	19,50 € par jour Maximum 1 861 €	pas d'indemnité si activité scolaire interrompue moins de 21 jours
Frais d'hébergement et de garde	• Frais engagés	19,50 € par jour Maximum 372 €	Sans franchise

① montant non indexé

Ⓣ si accord de la sécurité sociale

En cas d'accident :

La déclaration est à faire auprès de votre établissement scolaire qui nous la fera parvenir dans les 5 jours

GROUPAMA LOIRE BRETAGNE : N° vert gratuit 0 223 223 223

Groupama Loire Bretagne

SERVICE COLLECTIVITES – 3-5 Avenue Grand Périgné, BP 40082 49071 Beaucozoué Cedex
Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles Bretagne-Pays de la Loire - N° SIREN 383 844 693 - Entreprise régie par le code des assurances
Siège social : 23 boulevard Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - groupama-fil@groupama-loire-bretagne.fr - www.groupama.fr

